



Décembre 2008



<http://www.cftctisseo.org>



22/12/2008

ET S'IL NE RESTE QU'UN SEUL RESEAU BUS AVEC 104 REPOS/AN SEULEMENT POUR LES CONDUCTEURS, CE SERA CELUI DE TOULOUSE

LA DIRECTION DEVAIT RECEVOIR LES SYNDICATS SUR LA BASE DU PROJET DE ROULEMENT CFTC :

Mais une fois de plus elle arrive avec un projet bâclé qui n'a rien à voir avec le projet CFTC.

La Direction nous propose une augmentation de la journée de travail compensée par « 1 seul repos supplémentaire par mois » en hiver, rien de plus en été.

La CFTC avait remis à la Direction un projet de roulement pour les conducteurs qui comportait 4 points essentiels :

- 1° Un repos supplémentaires tous les 15 jours.
- 2° Maintien de la moyenne à 35 heures par semaine sur 2 ou 4 semaines.
- 3° Ne pas dépasser 8h10 de temps de travail/jour sur les semaines de 4 jours de travail, sans dépasser 7h40, les semaines de 5 jours.
- 4° Diminution du nombre d'équipes coupées. ([voir le projet ci-après](#))

La Direction nous a présenté un projet à 7h25 de moyenne avec un repos supplémentaire par mois, sans dépasser 8h/jour.

Nous attendons d'une Direction sérieuse, qui veut vraiment améliorer les conditions de travail des conducteurs, une étude honnête du projet CFTC, qui tienne compte des exigences des conducteurs pour une réelle amélioration des conditions de travail. **STOP** aux réunions Direction-syndicats qui ne débouchent sur rien ou pas grand-chose, depuis quelques années.

CFTC et SUD ont demandé à la Direction de faire l'étude sur la base du projet CFTC, sans dépasser 35 h par semaine sur 2 semaines.

L	M	Me	J	V	S	D		
				R	R	R	3 R	31 h 20
		R				R	2 R	37 h 45
R	R					R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
		R			R	R	3 R	31 h 20
			R	R			2 R	37 h 45
R	R					R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
					R	R	2 R	37 h 45
			R	R			2 R	37 h 45
	R				R	R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
		R	R			R	3 R	31 h 20
R						R	2 R	37 h 45

Alors que les responsables FO-CFDT et CGT, sans consulter leur base et sans essayer de comprendre le projet (car trop intelligent pour eux) ont refusé de discuter des 3 jours de repos des conducteurs.

Parions que si le projet ne voit pas le jour en 2009, ils le reprendront à leur compte.

Ca ils savent très bien le faire.

La majorité des réseaux de France, et l'ensemble des autres catégories de Tisséo (hors conducteurs et vérificateurs) ont augmenté la journée de travail pour davantage de repos.

Certains réseaux vont jusqu'à 150 repos par an, comme à Tisséo pour l'exploitation métro.

INTERVENTION DE LA CFTC SUITE A UNE DISCRIMINATION ENVERS LES BAS SALAIRES A TISSEO :

Suite à la note de service du 3 novembre adressée aux responsables et Directeurs, disant que toutes les heures libres qui restaient sur les compteurs après le 31 janvier 2009 seraient supprimées (sauf pour les cadres et hautes maîtrises). La CFTC a envoyé un courrier à la Direction le 11 novembre 2008, demandant de réparer cette injustice. Réponse de la Direction le 18 décembre 2008, elle accepte la demande de la CFTC en réparant cette injustice, vous pourrez vous faire payer les heures après le 31 janvier 2009, elle seront payées avec exonération de charges sociales et fiscales.

CHEFS D'EQUIPE DU METRO :

Les syndicats CFTC-SUD et CGT, ont demandé au CE du 5 décembre 2008, que la Direction reprenne les discussions avec les chefs d'équipe. Ils ont été reçus le 19 décembre 2008 et devaient obtenir 'réponse le 15/01/2009) : Une prime mensuelle de 80 € indexée sur la valeur du point, avec effet rétroactif au premier juillet 2007, soit une somme totale de : 1440 € en janvier.

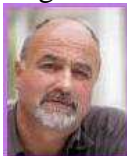
PRUD'HOMALES 2008 :

Nous remercions tous les traminots qui ont voté CFTC à la section commerce. Nous avons eu plusieurs élus dont 2 élus Tisséo.



Georges Pujol

dans la catégorie commerce



Roland Durand

dans la catégorie encadrement

DROIT DE REPONSE AU DONNEUR DE LECON, DU TRACT FO (18/12) :

1° Le respect ça se mérite, et tu devrais commencer par donner l'exemple sur le terrain et en CE, si tu veux être respecté.
2° Quand tu critiques sur tract le responsable syndical CFTC qui a quitté la séance à 18h tu n'as pas du savoir compter jusqu'à 10, car il venait de faire les « 10h de travail maxi » comme le préconise la loi.

Par contre :

Nous serions curieux de regarder toutes tes feuilles de service et de voir combien de jours de conduite tu fais par semaine, par le biais des heures syndicales et des réunions non conventionnelles avec le DRH.

Alors c'est vrai que les 3ou 4 jours de conduite/semaine, tu ne les recherches pas tu les as depuis longtemps

LA CFTC TISSÉO SOUHAITE AUX TRAMINOTS ET A LEUR FAMILLE UN JOYEUX NOËL



ET UNE BONNE ANNÉE

